

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 5 (1929-1930)

Heft: 13

Rubrik: Billet du jour

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

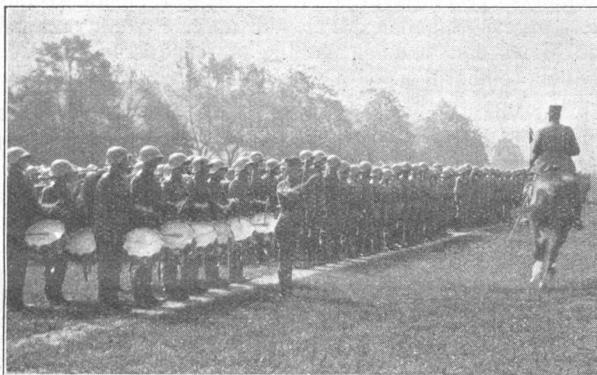
Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Billet du jour

Malgré les guerres on continue à se disputer sur la valeur relative des armées de métier et celles de milice ! Le chef en retraite de la Reichswehr allemande, général von Seeckt, a pris la peine de venir nous expliquer son point de vue ! Evidemment ! Si un pays ne dispose dans un but défensif que de ses troupes temporaires nationales, il ne lui viendra jamais à l'idée d'attaquer son voisin. Le raisonnement est si simple qu'on s'est écrié : « Alors voilà le moyen d'empêcher les guerres : généralisons les milices ! » —

La Société des nations est actuellement partagée entre deux conceptions radicalement opposées ; celle de la France qui dit : donnez-nous par un moyen quelconque la sécurité et nous désarmerons. Et celle de l'Angleterre s'énonçant ainsi : désarmons d'abord et la sécurité viendra d'elle-même. C'est un cercle vicieux. Du jour où tous les pays, puissants ou faibles, auront remplacé leurs armée de métier par le système des milices, le désarmement pratique aura fait un grand pas



Fahnenmarsch. — «Au drapeau».

(Dubois)

et la fameuse sécurité viendra d'elle-même. Car encore une fois quand une nation ne disposera pour sa force armée que de ses citoyens-miliciens, elle ne songera jamais à attaquer son voisin. Ou en tout cas le risque d'agression sera singulièrement diminué.

On me dira : et les puissances qui ont des colonies ? Le réponse est facile ! Des forces de police (qui n'ont rien à faire avec une armée) maintiendront l'ordre nécessaire ; si elles ne sont pas suffisantes on fera appel à la solidarité internationale pour autant qu'il ne s'agira pas d'une conquête purement nationaliste.

L'humanité a besoin de certains produits ; il serait inadmissible sur notre planète rationalisée qu'on nous refusât dans les lointains pays un approvisionnement nécessaire et que la barbarie régnât là où la civilisation devrait triompher.

Forces de police ne serait donc pas synonyme d'armée. Et le monde, pour avoir adopté le système suisse (que les agents de Moscou voudraient bien détruire parce qu'il est trop intelligent) ne s'en porterait pas plus mal ! Bien au contraire. Faut-il redire que Jaurès le grand socialiste français assassiné au début de la guerre de 1914 était pour les milices de modèle suisse, comme les Anglais du reste !

La tourmente est passée. Le grand empire des Habsbourg s'est effondré et dans la petite Autriche la raison parle en maître. Le gouverneur de Salzbourg, Monsieur Rehbe, vient purement et simplement de proposer la création d'une armée sur le modèle de la nôtre ! Si

pareille proposition avait été faite il y a 600 ans, nous n'aurions connu ni le Morgarten, ni Sempach, ni Naefels, ni tant d'autres combats glorieux mais meurtriers ! . . . Bravo ! Mais cette idée est trop simple pour être admise d'emblée !

C'est pourquoi, le chef suppléant de la Heimwehr régionale, M. Hueber, s'élève contre la milice ! Avec embarras il avoue que ce système a du bon, surtout en temps d'émeutes intérieures . . . mais la politique extérieure a de grosses exigences ! Et pour tout dire, un peuple qui a son fusil et son casque dans son armoire de famille doit au préalable avoir une éducation civique qui lui permette de faire un bon usage de ses armes ! D'accord ! Mais l'idée est quand même lancée en Autriche !

La milice, mot-formule qui a des chances de nous acheminer sinon vers le désarmement universel du moins vers un pacifisme modéré, la milice, dis-je, est un produit authentique de la bonne terre helvétique !

L'étranger une fois de plus veut nous imiter ; c'est que notre armée est la bonne affaire ! Aimons-la donc de toutes nos forces et faisons l'impossible pour la tenir au niveau des circonstances. Le siècle est traître ; sachons-nous en méfier pour rester libres comme nos pères !

D.

La nouvelle organisation du landsturm

Que faut-il penser des théories développées ces jours derniers, dans plusieurs de nos villes, par l'ancien chef de la Reichswehr, général von Seeckt ? Bien qu'elles ne recueillent pas, dans les milieux militaires européens, l'adhésion générale, on peut affirmer cependant qu'elles renferment une bonne part de vérité. Il semble bien que, pour entreprendre une guerre d'agression, une petite armée de métier, commandée par un grand capitaine, serait la plus redoutable.

Toutefois, gardons-nous, de rien exagérer. L'exemple de l'armée britannique de 1914, maladroitement commandée par French, montre qu'il faut se garder, sur ce point comme dans tout l'art de la guerre, de toute «tarte à la crème». Le système des armées de professionnels était sans doute le meilleur à une époque où les guerres étaient pour ainsi dire ininterrompues, et où l'on pouvait, par conséquent, juger des aptitudes des officiers généraux par leurs exploits sur les champs de bataille.

Aujourd'hui, à l'intérieur de l'Europe, il faut compter sur des périodes de paix ininterrompues d'un demi-siècle. Et l'expérience démontre qu'en temps de paix l'on commet de fréquentes erreurs sur les capacités des chefs. De 1914 à 1916, toutes les armées ont dû profondément remanier leurs hauts commandements. Or, si l'armée de professionnels n'est pas commandée par un véritable génie, elle s'épuisera bien vite, et son aventure s'achèvera très probablement par un désastre.

On sera plutôt d'accord avec le général de Seeckt pour affirmer que les armées nationales, même pourvues du service d'un an, sont incapables d'une guerre d'agression, c'est-à-dire d'une offensive en pays voisin avant un entraînement collectif de plusieurs semaines au minimum. En France, où le service d'un an vient d'être décreté officiellement, personne ne se fait d'illusions à ce sujet. Les armées à service de brève durée sont déjà des demi-milices et avec les milices les guerres d'agression deviennent impossibles. C'est là que l'on peut, que l'on doit évidemment chercher la véritable solution du désarmement.

Car les guerres longues sont ruineuses, et il mériterait d'être interné le chef d'Etat qui lancerait son pays